

Procès-verbal de la séance extraordinaire du **conseil de la municipalité de Laverlochère-Angliers**, tenue par visioconférence, le 27 mai 2021 à 18 h 00 sous la présidence du maire, Daniel Barrette.

Sont présents: Madame Lyna Pine, conseillère;
Monsieur Normand Bergeron, conseiller;
Monsieur Claude Lemens, conseiller;

Est absent : Monsieur Bertrand Julien, conseiller;
Madame Cindy Cotten, conseillère;
Madame Manon Perron, conseillère.

Est également présent: Monsieur Yan Bergeron, secrétaire d'assemblée.

Conformément aux articles 152 et 153 du Code municipal du Québec, le secrétaire-trésorier a donné par écrit un avis spécial de convocation de la séance extraordinaire de ce jour à tous les membres du conseil.

1.- Ouverture de la séance.

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée par le président.

2.- Acceptation de l'avis de convocation et adoption de l'ordre du jour.

CONSIDÉRANT que le président d'assemblée a fait la lecture de l'ordre du jour tel qu'inscrit à la convocation;

21-05-73

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Normand Bergeron d'accepter l'avis de convocation et l'ordre du jour tel que déposé.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

3.- Agrandissement Rue Arpin Ouest

CONSIDÉRANT l'absence d'accès au terrain de baseball qui sera aménagé derrière la résidence E.L.A.N.;

CONSIDÉRANT que le contracteur YSYS sera déjà sur les lieux pour le projet de réfection de la Rue Arpin Ouest;

21-05-74

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Normand Bergeron, appuyé par le conseiller Claude Lemens de procéder à l'évaluation technique par le service d'ingénierie de l'allongement de la rue Arpin Ouest;

D'ÉVALUER le coût d'exécution auprès d'YSYS pour ce prolongement;

D'APPROUVER la directive de chantier si celle-ci est inférieure à 60 000\$ avant taxe.

Adopté à l'unanimité des conseillers

4.- Sentier des contes

CONSIDÉRANT la demande de la bibliothèque du secteur Laverlochère de présenter le sentier des contes dans le parc du secteur Laverlochère;

21-05-75

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Lyna Pine, appuyé par le conseiller Claude Lemens de permettre l'installation du sentier des contes dans le parc municipal du secteur Laverlochère du 13 juin au 6 septembre 2021.

Adopté à l'unanimité des conseillers

5.- Période de question

Aucune question

6.- Clôture de l'assemblée.

21-05-76

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par le conseiller Normand Bergeron que la séance est levée, il est 18h10.

Daniel Barrette, maire

Yan Bergeron, dg, sec. trés.

Je, Daniel Barrette, maire, atteste que la signature du présent procès- verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du code municipal.

Daniel Barrette, maire.